

# FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL



REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



## **PV DE LA REUNION DE L'ENTITE TERRITORIALE** à Saulieu, le 19 mars 2018.

*Etaient convoqués : les quatre Présidents des CD, les Présidents des Commissions, la trésorière et le secrétaire.*

*Présents : Patrick Krewiss (CD 89), Robert Dutronc (CD 71), Alain Vorillion (CD 21), Daniel Marcy (représentant le CD 58), Laurent Chapotot (communication), Mireille Vorillion (féminines), Jean Locatelli (arbitrage), Denise Martine Krewiss, Christian Perraudin.*

*Absents excusés : Robert Maujonnet, Jérôme Billiette (Commission jeunes), Colette Maujonnet (discipline).*

*Le tout nouveau Président de l'Entité Bourgogne, Patrick Krewiss, ouvre la séance par un mot de remerciement ; il a pris note de la confiance qui lui fut accordée à Bains, le 26 février dernier, pour son nouveau rôle. Elle lui aidera à mener à bien son mandat (fin 2020), en assurant le fonctionnement de la fusion BFC dans le meilleur esprit possible, tant chez les dirigeants que chez les joueuses et joueurs.*

*Il se félicite que la candidature de Jérôme Billiette ait été retenue lors de cette assemblée, pour mener à bien les projets jeunes.*

### **CRC :**

*Il a été procédé au tirage au sort ; Daniel Marcy confirmant que dans le 58, chez les féminines, ni Chaulgnes, ni Marzy, ni St Benin d'Azy ne voulaient accéder au CRC, l'équipe de Gimouille est maintenue.*

*Le tableau des groupes sera diffusé à la fin du mois, avec lieux et dates des rencontres.*

*Lieux des rencontres : ils sont attribués aux 5 clubs qui en ont fait la demande.*

*Ozolles : le 10 juin.*

*La Machine : 10 juin.*

*Vénarey les Laumes : 16 et 17 juin.*

*Pougues les Eaux : 16 et 17 juin.*

*Louhans : finales 29 et 30 septembre.*

### **Groupe A féminin :**

*Ozolles, Marsannay, Auxerre, St Marcel, Vaux, Chenôve, Vénarey les Laumes, Pont de Fer Chalon S/Saône.*

**Groupe B féminin :**

*Drapeau Dijon, Véron, La Machine, Charnay les Mâcon, Gimouille, Nolay, Ancy le Franc, Bourbon Lancy.*

**Groupe A masculin :**

*Autun 2, Migennes, Drapeau Dijon, Chaulgnes, Fenay, Auxerre 2, Guérigny, Appoigny.*

**Groupe B masculin :**

*La Machine, Auxerre 3, Pougues les Eaux, Ancy le Franc, Perrecy les Forges, Autun 1, St Florentin, Chatillon en Bazois.*

**CRC vétérans :**

*Maintien du principe : l'équipe championne de chaque département disputera les phases finales.*

*Date et lieu : le 4 octobre 2018, boulodrome d'Auxerre, 2 rue de Preuilly.*

*L'équipe championne de Bourgogne ira à la finale CNC à St Yriex.*

*Le cahier des charges de tous les CRC sera établi pour diffusion auprès des clubs organisateurs de finale.*

**Jeunes :**

*CRC : finales les 15 et 16 septembre 2018. Voir avec Jérôme Billiette. Voir pour boulodrome (Autun ?).*

*Championnat de Bourgogne T à T : il aura lieu à St Florentin (89), en même temps que le Championnat Triplette promotion, le 19 mai.*

*Prévoir des repas au plus à 10€.*

*Pour les juniors et accompagnateurs : au plus à 18€.*

**Jeu provençal :**

*Réflexion sur la date du championnat doublette, voire du triplete : proposer à la Fédération des dates plus reculées dans la saison (météo très souvent défavorable).*

**Commission féminine :**

*Intégrer Mme Leborgne (CD 89) à la Commission, en remplacement de Mme Valenti.*

*Maintien du Marathon Bourgogne ; proposer à Franche Comté une rencontre à 32 équipes (16 B et 16 FC).*

*Voir avec CD 25. Le lieu avancé : boulodrome de Chalon S/Saône, le 2 décembre 2018.*

*Dotation : une enveloppe de 1000€ (bons d'achat, coupes).*

### **Commission arbitrage :**

*Le Président Jean Locatelli aimerait à limiter le nombre de ses membres à 8 : 1 représentant responsable de chaque département.*

*Il demande à disposer d'un calendrier papier de chaque CD.*

*Il se charge - à la demande de Robert Dutronc - de définir la liste des arbitres pour les différents championnats de Bourgogne et pour les CRC.*

*Il prend acte du courrier de Robert Maujonnet récusant la désignation d'arbitres à Marzy, et y apportera une solution. Cependant, l'assemblée, hormis Daniel Marcy, avait accepté la liste des arbitres proposés.*

*Jean rappelle sa disposition à assurer toutes les formations en règlement et arbitrage qui lui seront proposées.*

*Il rappelle que la Commission sous arbitrage devra être mise en place à la prochaine réunion du 23 avril.*

### **Finances :**

*Denise Krewiss souhaite la régularisation des comptes à la réunion du 23 avril, et vérifier la régularité des opérations, le compte de l'Entité Bourgogne étant clos.*

*Elle recevra les chèques encore dus des engagés au CRC.*

### **Discipline :**

*Tout dossier, ou courrier, doit être adressé à Robert Dutronc.*

### **Commission Communication :**

*Pour le futur site du Comité Régional, l'hébergeur pour chaque Entité avec options de sécurité. Coût : 9.90€/mois + 30€ /an, avec mise à jour à 200€/an.*

*Création d'une carte de visite, et au terme de la mise en place, ouvrir aux 8 correspondants désignés, avec droit d'accès.*

[www.crbfc-petanque.fr](http://www.crbfc-petanque.fr)

### **Tenues vestimentaires pour championnats de France :**

*Voir le sujet le 9 juin, mais Robert Dutronc souhaiterait contacter le CD 58, avec Sport Comm, pour information.*

*Le procédé fiche financière serait maintenu.*

**Championnat de Ligue Triplette Provençal : à Gevrey Chambertin.**

*Les repas de midi seront pris en charge par les CD (samedi et dimanche), sur justificatif éventuellement.*

*Nuit du samedi au dimanche : forfait de 35€/joueur, pris en charge par les CD, sur justificatif.*

*Le Délégué : Jean Locatelli.*

*A la table de marque : Nathalie Delion.*

*Début des parties : le samedi 31 mars à 8h30 (circulaire établie).*

*Réserver les chambres des 4 délégués de CD.*

*Plaquette de présentation à préparer (à la charge de l'organisateur).*

**Championnat de Ligue triplette masculin : à St Florentin, le 20 mai.**

*Il qualifiera au ratio des engagés dans chaque CD.*

*Chaque CD communiquera le nombre de ses inscrits au CD 89.*

**Pêle-mêle :**

*Voir pour le championnat de Tir Ligue, le 1<sup>er</sup> décembre, au boulodrome de Chalon/Saône.*

*Prévoir l'ordre du jour des Commissions le 9 juin à Dijon ; elles seront convoquées le matin de la réunion.*

*S'enquérir du coût de fonctionnement de chaque CD.*

*Disposer des organigrammes de chaque CD.*

*Séance levée à 18h.*

*Le secrétaire,*

*Christian PERRAUDIN*

*Le Président,*

*Patrick KREWISS*